

Canada - Europe
Parliamentary Association



Association parlementaire
Canada - Europe

OSCE PA

AP OSCE

**Rapport de la délégation parlementaire canadienne
à la cinquième Conférence économique de l'Assemblée
parlementaire de l'OSCE**

**Délégation canadienne à l'Assemblée parlementaire de
l'Organisation pour la sécurité et la coopération en
Europe (AP OSCE)**

**Andorre-la-Vieille, Andorre
du 24 au 26 mai 2007**

Rapport

Du 24 au 26 mai, 2007, le sénateur Consiglio Di Nino, chef de la délégation canadienne à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), a participé à la cinquième Conférence économique de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE à Andorre-la-Vieille, Andorre.

À l'invitation du Conseil général (Parlement) d'Andorre, environ 100 parlementaires de plus de 30 pays membres de l'OSCE ont participé à la conférence, qui a été inaugurée par le président du Parlement d'Andorre, Joan Gabriel I Estany, et le président de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE Goran Lennmarker. Le premier ministre d'Andorre, Albert Pintat, a également adressé quelques mots aux participants.

La conférence d'une durée de trois jours a examiné dans cinq sessions différentes les questions suivantes associées au thème central : Commerce international et sécurité; Commerce international dans un monde globalisé; Frontières et commerce international; Travail et aspects sociaux du commerce international; et Commerce international et environnement.

Tous les conférenciers ont souligné l'importance du commerce. Un « grand moteur de la création de la richesse » a dit le président Lennmarker, ajoutant toutefois que « lorsqu'il y a du commerce, il y a habituellement la paix. » Et il a souligné l'importance de conserver et de renforcer le système de commerce international. « Nous devons, en tant que parlementaires, défendre ce système, » a-t-il dit.

Session d'ouverture

Le président Lennmarker souhaite la bienvenue aux participants à la conférence *Renforcer la stabilité et la coopération par le commerce international* et remercie, au nom de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, les hôtes andorriens pour leur hospitalité en invitant l'Assemblée à Andorre, un grand pays sur un petit territoire. Il dit qu'il s'agit de la cinquième conférence sous-régionale de l'Assemblée et qu'elle reflète la contribution accrue aux questions économiques et environnementales. M. Lennmarker termine en offrant quelques réflexions générales sur l'enjeu du commerce international et la nécessité de soutenir une économie de marché conforme au développement durable.

M. Estany, président du Parlement d'Andorre, souhaite la bienvenue à tous les participants à la conférence et dit qu'il espère qu'ils ont fait un bon voyage, en ajoutant que les Andorrans sont en train d'essayer de rendre l'accès à Andorre plus facile. Il parle un peu de l'histoire d'Andorre et exprime l'espoir que les participants auront la chance de visiter quelques-uns des lieux d'intérêt. Il affirme que le commerce a transformé l'économie et la société d'Andorre, ce qui en fait un endroit qui convient très bien à la conférence.

M. Josep Dalleres, chef de la délégation andorrienne à l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, souhaite la bienvenue aux participants à Andorre et parle un peu du rôle des parlements et des parlementaires en ce qui a trait à l'enjeu du commerce international. Il souligne en particulier l'importance d'explorer le rôle des petites et moyennes entreprises, particulièrement en rapport avec les sociétés multinationales. Il termine en

présentant un bref aperçu des cinq sessions prévues au cours des deux journées suivantes de la conférence.

Session 1

Commerce international et sécurité

La première session est présidée et modérée par Leonid Ivanchenko, président de la Commission générale pour les affaires économiques, la science, la technologie et l'environnement de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE. En souhaitant la bienvenue aux participants, M. Ivanchenko parle du commerce international et discute du rôle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Il encourage les participants à discuter avec objectivité et à présenter leurs recommandations.

M. Pons, Conseiller à la Chambre de commerce international d'Espagne, entretient les participants de l'enjeu des « Restrictions commerciales pour raisons de sécurité », notant que l'idée de la coopération économique est incluse dans la Charte de l'ONU. Il souligne qu'il est parfois nécessaire de mettre en oeuvre des restrictions commerciales. Dans son allocution, M. Pons fait référence à l'Accord général sur les tarifs douaniers et à l'Accord général sur le commerce des services. Il présente des exemples de différents cas tranchés en vertu du système de règlement des différends bilatéraux de l'OMC. M. Pons signale divers problèmes qui existent encore : l'interprétation des termes utilisés dans les traités de l'OMC; le système de vérification et de contrôle que les états doivent adopter; les différences si énormes entre les cas qui ont été jugés qu'il est pratiquement impossible d'établir quelque modèle; et la nécessité d'une collaboration plus étroite entre l'OMC et ses états membres.

M. Estivallet De Mesquita, vice-président de mission de l'Ambassade du Brésil à l'OMC, parle du rôle et des grands défis de l'OMC. Il entreprend son exposé en mettant en valeur le fait que l'OMC est plus que le libre-échange, c'est aussi la réglementation du commerce, parce l'une des principales objections de ceux qui s'opposaient à sa création était d'éviter que la répétition de l'expérience de la période de l'entre-deux-guerres se répète. Le système de commerce multinational a trait également à la coopération internationale, dit-il.

Il trace un aperçu du rôle de l'organisation : réduction considérable des obstacles au commerce, élimination de la discrimination et bénéfice mutuel pour tous les participants. M. Estivallet De Mesquita énonce les trois grands défis : régler le conflit entre l'autonomie de réglementation et le libre-échange; promouvoir le commerce dans les services; et intégrer des pays en développement dans le GATS dans l'intérêt mutuel et pour éviter la discrimination. Il mentionne le rapport entre la sécurité et l'OMC, qui essaie d'établir de l'ordre dans un secteur d'une importance clé pour la communauté internationale.

À l'égard de la question du commerce, M. Mateu I Hosta, Directeur d'Intermon Oxfam, Catalonia, Andorra, exprime son regret de constater que peu d'ONG prennent le problème du commerce et de la sécurité au sérieux. Il souligne trois leçons que nous avons apprises au cours des 50 dernières années : nous devons faire quelque chose concernant la faim, la pauvreté et la violence; la flexibilité et l'adaptation sont essentielles parce qu'il n'y a pas de remède unique pour traiter des problèmes

mondiaux; et nous devons nous concentrer sur les droits de la personne. M. Mateu I Hosta rappelle aux participants qu'il y a des personnes derrière chaque action et que les décisions sont prises par des politiciens. Il dit qu'un grand nombre d'ONG croient que l'OMC devrait être abolie. Il considère toutefois que la solution se trouve dans le changement de l'organisation, pour qu'elle puisse au moins s'attaquer avec succès à l'enjeu de l'agriculture.

Le débat qui s'ensuit donne lieu à une discussion de questions de sécurité en matière de commerce international. Plusieurs personnes font également remarquer que le commerce et les restrictions commerciales ne devraient pas être utilisés pour réaliser des objectifs politiques. Certains participants signalent le rôle important du Cycle de développement de Doha.

Les participants discutent également des perspectives de négociations commerciales à l'OMC et de la possibilité de réformer l'organisation pour traiter les questions de sécurité, parce que le commerce est souvent utilisé comme un outil politique. Un participant dit que la discussion des enjeux mondiaux devrait être combinée à la discussion de questions plus précises. Nous devons nous assurer d'adopter une perspective à long terme mais en agissant sans plus tarder. Il est également noté que la discussion de ce sujet devrait se poursuivre à la prochaine Session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE qui aura lieu à Kiev en juillet 2007.

Session 2

Le commerce international dans un monde globalisé

La deuxième session, « Le commerce international dans un monde globalisé », est présidée par Christian Miesch, chef de la délégation de la Suisse à l'Assemblée parlementaire de l'OSCE. Il remercie les Andorrans de leur hospitalité et présente les conférenciers.

M. Jaume Salvat Font, président de Andorran Telecommunications Service, offre ses remerciements d'avoir été invité à partager ses réflexions sur les télécommunications. Il souligne l'importance de plus en plus grande des technologies de l'information et de la communication (TIC) comme mesure de développement et pour édifier la capacité humaine. Il met également en relief l'importance des TIC et de l'Internet dans la transformation et le développement de la nature du commerce international. M. Salvat Font présente un aperçu des tendances courantes en matière de télécommunications, comme le besoin de plus de réseaux à large bande, les exigences accrues des utilisateurs et le besoin d'une meilleure sécurité; il explore quelques-unes des options pour répondre à ces demandes. Il fait état de l'application croissante des TIC pour améliorer la compétitivité des exportations, ce qui crée en retour la possibilité que certains pays perdront des parts de marché à d'autres qui utiliseront mieux les TIC. Finalement, M. Salvat Font offre quelques réflexions sur le fossé numérique, qu'il affirme refléter les inégalités sociales et économiques plus profondes et être un enjeu dans lequel l'administration publique doit jouer un rôle actif.

M. Francesc Pallas Vildomat, président de la Chambre de commerce d'Andorre, déclare que le commerce est une garantie magnifique de paix, précisant qu'Andorre est en paix depuis 700 ans, ce qui s'est avéré excellent pour sa croissance économique et lui a

profité ainsi qu'à ses voisins. Il insiste sur le rôle important des petites entreprises et dit qu'avec des débuts modestes, en utilisant des choses comme le microcrédit, les entreprises peuvent grandir beaucoup. M. Pallas Viladomat dit qu'il est essentiel pour la croissance et la réussite d'un pays d'assurer qu'il existe une diversité de petites et de moyennes entreprises. La Chambre internationale de commerce a un rôle important à jouer pour aider à promouvoir le commerce et à empêcher le conflit. Il dit que les mécanismes de règlement des différends de l'OMC sont importants pour assurer qu'il existe des possibilités pour les petits comme pour les grands pays. M. Pallas Viladomat termine en faisant l'éloge de la dimension économique et environnementale de l'OSCE et rappelle aux participants la maxime selon laquelle la paix est bonne pour le commerce et le commerce est bon pour la paix.

Dans le débat qui s'ensuit, les membres parlent de la nécessité de créer plus de commerce international et de marchés libres et soulignent que la paix et le commerce se renforcent mutuellement. Les participants s'attardent aussi sur le danger que les régions deviennent marginalisées en conservant des politiques protectionnistes. On met en valeur la nécessité que le commerce soit libre et juste et on présente des exemples de certains secteurs qui pourraient être améliorés. Il est noté que ce sont surtout les pays en développement qui ressentent les effets secondaires de la mondialisation et que le Cycle de Doha est entravé par un manque de leadership et par la nécessité pour certains pays de faire des concessions douloureuses. On traite de la question de la sécurité des données, en accordant une attention particulière à quelques-uns des problèmes particuliers d'Andorre. On passe finalement en revue des questions relatives à l'économie d'Andorre.

Session 3

Frontières et commerce international

La présidente de la troisième session, « Frontières et commerce international », Conxita Marsol, membre de la délégation d'Andorre à l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, accepte avec joie les remerciements et les compliments de tous à l'égard de l'organisation de la conférence. Elle dit qu'Andorre est un pays basé sur les petites entreprises qui a été épargné par le tumulte du conflit international; Andorre vit cependant maintenant de grands changements dans un contexte où son modèle économique démontre certaines faiblesses. Elle présente ensuite les conférenciers pour la session.

M. Marc Kugler, vice-président des ventes Europe, Électricité de France, présente un aperçu de quelques-uns des enjeux courants du secteur de l'énergie sur le continent européen. Il évalue pour les participants les progrès appréciables de la libéralisation des marchés énergétiques. Il dit qu'il faut concilier l'offre et la demande, parce qu'une grande partie des sites courants de production d'énergie vieillissent. Il met en relief le rôle de l'énergie renouvelable et de l'énergie nucléaire, l'efficacité accrue, mentionnant aussi la nécessité de réduire la demande d'énergie pour réduire les émissions des gaz à effet de serre. Il est important selon lui d'adopter une démarche de sensibilisation parce que l'enjeu de la réduction des émissions de CO₂ n'est plus uniquement du ressort des entreprises de production.

M. Eugeni Bregolat, ambassadeur d'Espagne en Andorre, ancien ambassadeur en Chine, entretient la conférence du développement de l'économie chinoise et de son incidence en Europe. La Chine a réalisé en une génération ce que d'autres ont mis un siècle à accomplir, accumulant les années successives de croissance à un rythme de 10 %, et elle est maintenant extrêmement forte en génie. La Chine a accru ses dépenses en recherche et acquiert les nouvelles technologies très rapidement, ajoute-t-il. Il souligne la taille du défi de l'Europe qui, plutôt que de se laisser tenter par le protectionnisme, doit privilégier la recherche et le développement et l'éducation.

La Chine, dit Eugeni Bregolat, est le plus gros exemple de mondialisation dans le monde d'aujourd'hui. Elle est le deuxième exportateur mondial et elle détrônera bientôt l'Allemagne. Elle a sorti 500 millions de Chinois de la pauvreté.

Plus de 500 000 étudiants chinois s'instruisent à l'étranger, dont 25 % retournent maintenant en Chine après avoir terminé leurs études. En 2020, 100 millions de Chinois passeront leurs vacances à l'étranger tandis qu'une quantité égale d'étrangers visiteront la Chine.

Après avoir raté le coche de la révolution industrielle, elle est maintenant obsédée par la haute technologie, indique-t-il. Accordant de plus en plus d'attention au monde extérieur, la Chine, insiste M. Bregolat, n'est plus isolée et il n'est plus possible de mettre un frein à l'élargissement des libertés individuelles, à cause de l'Internet, des téléphones cellulaires et du tourisme.

Les transformations économiques ont suscité l'affaiblissement du contrôle de l'État et même si la Chine n'aspire pas à devenir une démocratie libérale, il s'y déroule un grand débat sur l'évolution à l'intérieur du système qui engendrera une démocratie à saveur chinoise, affirme-t-il.

L'ouverture de la Chine permettra à l'Europe de profiter de cet énorme marché. M. Bregolat explore ensuite l'énorme effet du changement économique sur la société et la culture de la Chine. Il fait état de la croissance de la classe moyenne et du nombre d'étudiants dans ce qui est maintenant une société beaucoup plus libre et ouverte. Il termine en disant que la Chine s'intéresse à un monde en paix qui améliorerait son économie.

Le débat qui s'ensuit porte sur l'importance des projets de pipeline dans la région de l'OSCE. On y examine aussi la question des possibilités de pannes de courant à l'intérieur de l'Europe, que le réseau courant minimise. Des participants offrent leurs réflexions sur la situation des droits de la personne en Chine et le rôle de la Chine. En ce qui a trait à l'économie chinoise, la nécessité d'une distribution plus convenable de la richesse est abordée. Le sujet de la démocratie en Chine est examiné, avec la possibilité de régression à cet égard.

Session 4

Travail et aspects sociaux du commerce international

La discussion est ouverte par le vice-président de la Commission générale pour les affaires économiques, la science, la technologie et l'environnement de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, Petros Efthymiou, qui parle de l'enjeu de la libéralisation du marché et du commerce international. M. Efthymiou encourage les participants à se

concentrer sur le problème de l'équilibre du commerce et du protectionnisme et à discuter des droits du travail et des droits sociaux qui sont exclus de l'OMC. Il évoque l'importance d'avoir la volonté politique de s'exprimer clairement.

Remerciant les participants de l'inviter ainsi à s'adresser à la Conférence, M. Bernard Snoy, coordinateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE, décrit les perspectives en ce qui a trait à ces activités après le Forum économique et environnemental 2007, dont la deuxième et dernière session a eu lieu à Prague du 21 au 23 mai 2007. M. Snoy informe les participants que le 15^{ième} Forum était consacré, sous la présidence de l'Espagne, aux grands défis pour assurer la sécurité et le développement durable dans la sphère de l'OSCE : dévastation des terres, pollution des sols et gestion de l'eau. Il mentionne les discussions de fond qui ont eu lieu à Prague et les résultats particuliers et les activités de suivi qui ont été envisagés. Il souligne que la dimension économique et environnementale est à l'heure actuelle de loin la plus petite des trois dimensions de l'OSCE. Elle absorbe moins de 2% des budgets combinés du Secrétariat de l'OSCE et de la présence sur le terrain de l'OSCE.

Mme Susan Bissell, Centre d'investigation Innocenti, UNICEF, présente la question des droits des enfants dans le contexte du commerce international. Elle indique que le Centre d'investigation Innocenti de l'UNICEF, et l'UNICEF de façon plus générale, ont axé leurs efforts, dans le contexte du commerce, de la mondialisation, de la pauvreté et de la protection, sur l'amélioration des vies des enfants dans une gamme de situations d'exploitation et sur le renforcement des systèmes et des partenariats. Elle fait état de l'expérience pratique de l'UNICEF par ses activités dans le commerce international pour protéger les enfants. Mme Bissell présente deux exemples caractéristiques. Le premier a trait à l'élimination du travail des enfants dans le secteur du vêtement au Bangladesh et le second porte sur IKEA et ses efforts en Inde. En conclusion, elle signale que l'UNICEF est prêt à travailler avec l'Assemblée parlementaire de l'OSCE dans son effort louable pour protéger les enfants et les préserver des effets négatifs de la pauvreté et de l'exploitation.

Dans le débat qui s'ensuit, les participants discutent de l'ampleur des problèmes en matière de travail des enfants, partageant les expériences de leurs propres pays. Divers participants signalent la nécessité d'éliminer le travail des enfants dans la sphère de l'OSCE. Les participants parlent aussi des difficultés que ces efforts comportent et il est noté que l'éducation peut aider à éliminer le travail des enfants. L'un des participants souligne l'importance de former un groupe de travail sur un système mondial d'avertissement et l'élimination des conséquences des catastrophes naturelles.

Session 5 :

Commerce international et environnement

Le sénateur Consiglio Di Nino, chef de la délégation canadienne à l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, souhaite la bienvenue à tous les participants et les conférenciers principaux à la session « Commerce international et environnement ». Il remercie les Andorrans de leur hospitalité et exprime l'espoir que discuter du sujet permettra de mieux comprendre les problèmes courants.

M. Enrique Baron Crespo, député européen, ancien président de la Commission du commerce international, remercie l'Assemblée de l'invitation et présente des considérations générales sur les enjeux du commerce, de la stabilité et de la coopération. Il entreprend son exposé en présentant certains exemples historiques concernant le commerce au 20^e siècle. Il rappelle aux participants les changements qui se sont produits depuis la Seconde Guerre Mondiale et le fait que les enjeux commerciaux ne sont plus le monopole des pays développés. M. Baron Crespo fait valoir que le commerce c'est la vie et qu'il ne s'agit pas seulement d'une question de marchandises, mais également de propriété intellectuelle, de services et de culture. Parlant de préférences collectives, il énonce trois enjeux à envisager d'un point de vue mondial : la sécurité alimentaire, la protection de l'environnement la diversité culturelle. Il souligne aussi le lien important entre le commerce et les droits en matière de travail, et entre le commerce et l'environnement.

Olivier de Laroussilhe, directeur de l'unité développement durable et standards sanitaires et phytosanitaires, Commission européenne (CE), Direction générale du commerce, entretient les participants du rôle de la Commission européenne en ce qui a trait au commerce et à l'environnement. Il expose la démarche de la CE en matière de changement climatique et met en relief le sentiment d'urgence qui entoure ce sujet. Il dresse la liste des contributions de la politique commerciale de la CE en matière d'environnement, mentionnant des enjeux comme la libéralisation des biens et des services environnementaux, le développement de l'énergie renouvelable et la promotion de la coopération commerciale pour améliorer l'efficacité énergétique. Il insiste sur le fait que toutes les mesures prises doivent demeurer conformes aux règles de l'OMC. En ce qui concerne la mise en oeuvre de la déclaration de Doha sur le commerce et l'environnement, il mentionne trois points à traiter : ouvrir le commerce des biens et des services environnementaux, assurer un rapport égal entre les règles de l'OMC et les Accords multilatéraux sur l'environnement (AME) et le statut d'observateur concernant ces AME dans l'OMC. L'une des questions discutées a trait aux énergies renouvelables et aux biocarburants et aux problèmes de certification qu'ils présentent. M. Laroussilhe note que le commerce peut aider l'environnement, mais il rappelle aux participants qu'il s'agit seulement d'une partie de la solution.

M. Joachim Bitterlich, ancien ambassadeur de l'Allemagne, vice-président exécutif international, Veolia Environnement Paris, parle de la question : « L'environnement en tant qu'objet de commerce. Le rôle des multinationales », notant l'absence à peu près complète de la protection de l'environnement dans le débat entourant le Cycle de Doha. Il dit que la CE peut être fière de sa position de chef de file mondial dans le domaine de l'environnement. Au cours du Sommet européen de mars 2007, la CE s'est engagée à réaliser des objectifs ambitieux, mais qu'il est possible d'atteindre. M. Bitterlich souligne la nécessité pour la CE d'intensifier ses efforts pour établir une politique de l'énergie externe commune pour assurer et diversifier son approvisionnement, réduire sa dépendance envers ses partenaires externes et promouvoir la coopération internationale à cet égard. La CE devrait élaborer une politique de coopération avec ses voisins, ses partenaires méditerranéens, la Russie, les pays d'Europe de l'est et de l'Asie centrale et le Moyen-Orient.

M. Bitterlich fait valoir que les investissements dans la politique environnementale constituent aussi des incitatifs de croissance économique, qui facilitent la création d'emplois pour la prochaine décennie. Cette analyse vaut aussi pour les pays en développement, souligne-t-il. M. Bitterlich dit aussi que la CE doit revoir ses politiques de développement en recentrant ses efforts sur l'Afrique.

Au cours des discussions qui suivent, les participants partagent leurs points de vue sur les questions soulevées par les conférenciers. Ils notent que le recours à l'énergie de remplacement et aux biocarburants devrait augmenter. Un certain nombre de participants mettent en relief le problème des grandes multinationales qui développent des industries dangereuses dans les pays en développement. Il notent à cet égard qu'il faut élargir la zone de responsabilité à l'extérieur de la CE pour les grandes entreprises industrielles. Les participants insistent aussi sur l'importance d'une volonté politique unifiée concernant les décisions prises dans la sphère de la pollution de l'environnement.

Allocution spéciale d'Albert Pintat, premier ministre d'Andorre

Le premier ministre Pintat souhaite la bienvenue aux participants à la conférence à Andorre. Il note que nous vivons maintenant dans un univers mondialisé, mais que la mondialisation est souvent considérée en termes conflictuels, et qu'il est important de comprendre comment l'élargissement du commerce mondial et l'intégration économique profonde peuvent profiter à tout le monde. Le premier ministre souligne le rôle clé joué par les organismes internationaux, tout en reconnaissant qu'ils ne sont pas parfaits et qu'il existe un certain manque de crédibilité. Il explore quelques-unes des différences soulevées entre la libéralisation du commerce des services et celle du commerce des biens et certaines des questions que cela a suscitées, comme la délocalisation.

Il souligne la nécessité de respecter les promesses qui sont faites et de surmonter les obstacles concernant des enjeux comme le fardeau de la dette extérieure, la propriété intellectuelle, l'environnement, l'exode des cerveaux et les prix des produits de base. La réduction de la dette doit également être une priorité. En ce qui a trait à la question des brevets et de l'accès aux médicaments, il faut trouver une solution permettant de vendre les médicaments au prix coûtant à ceux qui en ont besoin sans nuire à la recherche de nouveaux médicaments.

La mondialisation représente un défi pour Andorre, étant donné que c'est un endroit où il existe encore des frontières et qu'elles sont encore importantes. Par le passé, seulement 5 000 personnes vivaient à Andorre et, dans les années 1950, la moitié d'entre elles travaillaient dans l'agriculture, tandis que le pays compte aujourd'hui 80 000 habitants qui vivent beaucoup plus d'une économie de services et que seulement 3 % de la population travaille dans l'agriculture. Andorre possède un environnement naturel favorable et devrait donc donner l'exemple en matière de protection de l'environnement. Nous devons également nous assurer de traiter les enjeux sociaux en considération, dit-il. M. Pintat souligne l'engagement d'Andorre de combattre le blanchiment d'argent et son désir d'être retiré de la liste des paradis fiscaux de l'OCDE.

Le premier ministre conclut en disant que le libre-échange est d'une importance fondamentale pour tous les pays et qu'Andorre est un pays qui essaie de naviguer dans

les méandres du défi de la mondialisation et d'éliminer les barrières à l'investissement étranger.

Le débat qui s'ensuit porte sur les exigences financières et sur la pression avec lesquelles Andorre doit composer, y compris ce qui émane de l'OCDE. Le premier ministre met en valeur quelques-unes des difficultés d'Andorre pour protéger son indépendance et reconnaît la nécessité pour le pays d'aller dans la même direction que le reste de l'Europe. On discute de l'industrie du tourisme à Andorre, en examinant quelques-uns des grands changements à l'horizon pour les entreprises d'Andorre. La nécessité d'assurer que les marchés fonctionnent convenablement est discutée avec le besoin d'une coopération et d'une réglementation financières étroites. Le premier ministre conclut finalement en disant qu'Andorre travaille pour être retirée de la liste des paradis fiscaux, mais qu'il ne s'agit pas d'une tâche simple parce qu'elle touche des lois controversées, sur lesquelles on travaille à l'heure actuelle.

Session de clôture

M. Josep Dalleres, chef de la délégation d'Andorre à l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, remercie tous les conférenciers d'avoir pris part à la conférence économique et fait ensuite la revue de quelques-uns des principaux enjeux examinés au cours de chacune des cinq sessions. Il souligne la nécessité pour l'OMC d'améliorer et de développer ses relations avec les autres institutions. Il insiste sur le besoin d'éviter le protectionnisme et d'adopter plutôt une démarche multilatérale pour s'attaquer aux défis de la mise en oeuvre du libre-échange. M. Dalleres réitère la nécessité de développer les technologies des communications, de soutenir les petites et moyennes entreprises et de gérer efficacement l'énergie. Il met aussi en valeur le besoin d'investissements considérables dans la recherche et le développement et d'assurer que nous évitons l'exploitation des enfants et que nous offrons de l'éducation.

Il termine en remerciant toutes les délégations de leur participation et les personnes qui ont aidé à organiser la conférence.

Le président Lennmarker déclare que la conférence a été très intéressante et salue l'excellent résumé présenté par M. Dalleres. Il dit que la Grande Muraille de Chine est la seule chose visible de l'espace et qu'il s'agit d'un symbole de protectionnisme, et du désir éternel de protection de l'homme. Mais il déclare avec insistance que le protectionnisme n'est pas la réponse, que les emplois se déplacent dans le monde et que c'est une bonne chose. Demain, notre main-d'oeuvre fera quelque chose de différent, dit-il, et le protectionnisme n'est habituellement en réalité que la protection de la pauvreté. Il reconnaît que le choc peut être difficile sur les individus et qu'il faut donc assurer que suffisamment d'efforts sont consacrés à l'éducation et à la formation. On doit également appliquer de la pression d'une façon qui est bonne pour l'environnement et explorer des façons de briser le lien entre la croissance économique et la croissance des émissions de CO₂. Le président conclut en remerciant tout le monde de leur participation et offre ses remerciements spéciaux aux organisateurs d'Andorre.

Depuis 1997, l'Assemblée parlementaire de l'OSCE a organisé une conférence économique à tous les deux ans, fournissant aux parlementaires des occasions d'échanger des points de vue avec des collègues et des experts internationaux et

d'approfondir leur compréhension des enjeux de l'OSCE dans le contexte élargi des principes de l'OSCE et du concept exhaustif de sécurité de l'OSCE.

Les quatre dernières conférences ont eu lieu à Tromsø, Berne, Nantes et Monaco.

Respectueusement soumis,

M. Maurice Vellacott, député
Délégation canadienne à l'Assemblée parlementaire de l'Organisation
pour la sécurité et la coopération en Europe (AP OSCE)

Dépenses de voyage

ASSOCIATION	Délégation canadienne à l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (AP OSCE)
ACTIVITÉ	Cinquième conférence économique
DESTINATION	Andorre-la-Vieille, Andorre
DATES	Du 24 au 26 mai 2007
DÉLÉGATION	
SÉNAT	Sénateur Consiglio Di Nino
CHAMBRE DES COMMUNES	
PERSONNEL	
TRANSPORT	3 946,53 \$
HÉBERGEMENT	590,96 \$
HOSPITALITÉ	0,00 \$
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	177,80 \$
CADEAUX OFFICIELS	0,00 \$
DIVERS / FRAIS D'INSCRIPTION	0,00 \$
TOTAL	4 715,29 \$